



### Fiche Collège 6<sup>e</sup>

# Attendus de Fin de 6<sup>e</sup>

La mise en œuvre des programmes d'enseignement en présentiel a été interrompue le 13 mars 2020. Le présent document a donc pour objet d'identifier les points prioritaires dans la mise en œuvre des enseignements lors de la reprise annoncée en mai-juin prochain.

L'état d'avancement des programmes et leur mise en œuvre sont de la responsabilité de chaque professeur et/ou équipe pédagogique. Le travail réalisé pendant la période de confinement est divers. Dans tous les cas, les apprentissages déjà réalisés devront au préalable être remobilisés et réactivés afin de vérifier et de consolider les acquis des élèves.

La classe de 6e correspond à la dernière année du cycle 3, cycle de consolidation. Dès lors, il s'agit de donner la priorité, pour les élèves dont les acquis ont pu être fragilisés par la période de confinement, aux apprentissages fondamentaux, en particulier lire, écrire, compter. Le cycle 3 a aussi permis une entrée progressive dans les disciplines avec leurs savoirs, leurs démarches et leurs méthodes spécifiques. Le point important qu'il s'agit de consolider est bien cette découverte des spécificités disciplinaires : si certains points de programme n'ont pas été abordés en classe de 6e, le cycle 4 – cycle des approfondissements – permettra d'y revenir. Enfin, pour tous, ce moment de reprise en groupes restreints doit être favorable à l'expression : par le langage, les arts, le corps, dans une pratique encadrée et accompagnée par les disciplines concernées.

Les professeurs sont libres des démarches didactiques et des méthodes pédagogiques favorisant ces acquisitions eu égard aux profils des élèves accueillis, aux conditions matérielles de reprise dans les établissements scolaires et au nécessaire respect des gestes barrières.

Il s'agira donc de répondre au mieux aux besoins des élèves que les professeurs auront identifiés. Cette situation exceptionnelle sera l'occasion d'aborder les questions de liberté, de responsabilité individuelle et collective, de fraternité qui sont le socle de notre République.

Pour chaque programme d'enseignement, les thèmes et/ou compétences sont identifiés pour faciliter la reprise et le travail de fin d'année. Des commentaires précisent les éventuelles spécificités disciplinaires.

## **ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**

### **(arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts)**

#### **Principes et priorités pédagogiques**

*Les recommandations qui suivent portent sur l'ensemble du cycle 3. Elles s'envisagent donc également pour les niveaux du CM1 et CM2.*

#### **Préambule**

Il apparaît que la reprise ne peut ni se faire à l'identique des conduites pédagogiques en place au moment de l'entrée dans le confinement, ni sur la base d'une continuité réalisée de manière homogène pour tous. Les ressentis ou les traumatismes des élèves comme ceux des personnels doivent être pris en compte. Pour cela, il faut laisser des marges de manœuvre en ne pensant pas trop verticalement et uniformément la reprise. Pour les enseignements artistiques, il serait inopportun de prescrire tel ou tel contenu des programmes comme devant être un passage obligé de la période qui vient. Une approche souple, modulée, mobilisant l'autonomie et la responsabilité professionnelle des enseignants, déduite selon les circonstances, toujours soucieuse des enjeux sanitaires et sociaux est donc privilégiée.

#### **Trois principes pour une approche pédagogique de la reprise dans les EA de la scolarité obligatoire**

- Le premier principe est celui de l'accompagnement du retour des élèves au sein de l'École et dans la restauration progressive d'habitudes de travail dans les trois enseignements artistiques. Disciplines de l'éducation de la sensibilité, d'expression et de création individuelle et collective autant que de culture, les enseignements artistiques ont notamment un rôle spécifique à jouer dans ce retour à l'École.

- Ceci sous-tend une priorité éthique et sociale qui est donc d'aider à dépasser les traumatismes, sans se confondre avec une forme thérapeutique ;

- Le second principe est de restaurer une mise en commun salubre, dans des apprentissages ouverts et intégrateurs, mobilisant expressément la pratique et au bénéfice de la dynamique collective du groupe classe. Si les enseignants des EA ont mis en place la continuité pédagogique, pris de nombreuses initiatives dans ce contexte difficile, les possibilités d'engagement des élèves dans le travail n'auront pas été les mêmes, notamment dans le lien aux pratiques artistiques.

- Cela fonde une priorité méthodologique, avant même toute prescription « programmatique », qui est celle d'un état des lieux des besoins, des difficultés, des appétences des élèves dans chaque EA afin de procéder, localement et en responsabilité, à une forme des choix de « mise à niveau » ;

- Le troisième principe est de mobiliser toute la souplesse des programmes des EA pour s'adapter à la nature asynchrone et protéiforme de la reprise. Les EA ne se travaillent pas de manière cumulative, mais par répétition de pratiques, de notions, de savoirs et de compétences progressivement approfondis, complexifiés, mis en réseaux et étayés ; en conséquence, les professeurs sont constamment en responsabilité pour décider des parcours de formation qu'ils proposent aux élèves à partir du cadre curriculaire et du contrat que forment les programmes.

- En conséquence, une autre priorité est celle d'engager les professeurs à développer des démarches adaptées à la situation de leurs élèves, aux conditions locales, dans une approche souple, attentive et évolutive quant aux techniques mises en œuvre, aux connaissances mobilisées, aux compétences développées.

#### **Les compétences travaillées des programmes du cycles 3 comme cadre de référence**

Il faut considérer que la période de reprise s'étendra sur une durée plus ou moins longue, mais assurément limitée au 4 juillet, possiblement variable d'un groupe d'élèves à l'autre au sein d'un

même établissement. Il se pourrait que dans une même classe, selon les données sanitaires ou la volonté des parents, des élèves soient en présentiel et d'autres maintenus dans le contexte de continuité pédagogique à domicile.

Pour les EA, il est alors plus adapté et opérant que les compétences travaillées des programmes forment le cadre de référence de la reprise plutôt que les questionnements et des contenus particuliers des programmes. Compte tenu de l'hétérogénéité probable des situations, sont indiquées en gras les compétences principalement mobilisables en classe pour cette période, sans exclusive de toutes les autres, notamment dans le cadre du travail à distance.

	Arts plastiques	Éducation musicale	Histoire des arts
Cycle 3	<p><b>Expérimenter, produire, créer</b> Mettre en œuvre un projet artistique</p> <p><b>S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs</b> ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité</p> <p>Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, <b>être sensible aux questions de l'art</b></p>	<p>Chanter et interpréter</p> <p><b>Écouter, comparer et commenter</b></p> <p>Explorer, imaginer et créer</p> <p><b>Échanger, partager et argumenter</b></p>	<p><b>Identifier : donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art</b></p> <p><b>Analyser : dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles</b></p> <p>Situer : relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création</p> <p>Se repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial</p>

### Recommandations pour la mise en œuvre

- Échanger, partager ce qui aura été vécu, mais du point de vue des EA (participation à tel ou tel défi, action artistique collective distante, visionnements divers proposés par les sites institutionnels, pratiques individuelles...) : l'oral et le collectif sont à privilégier pour construire rapidement le sentiment d'appartenance au groupe classe ;
- Dès que possible, remettre les élèves en situation de pratiquer les langages artistiques afin de construire du commun, de retrouver les gestes, les postures et la dimension collective propres à l'École : donner forme, dessiner, assembler, chanter et jouer, décrire, danser... engagent le corps et l'esprit de l'élève.
- Placer à nouveau les élèves en situation d'éprouver des émotions esthétiques, de les partager, et de construire sur celles-ci de nouvelles expériences positives, structurantes et indispensables aux futurs apprentissages.



## Fiche Collège 5<sup>e</sup>

# Attendus de Fin de 5<sup>e</sup>

La mise en œuvre des programmes d'enseignement en présentiel a été interrompue le 13 mars 2020. Le présent document a donc pour objet d'identifier les points prioritaires dans la mise en œuvre des enseignements lors de la reprise annoncée en mai-juin prochain.

L'état d'avancement des programmes et leur mise en œuvre sont de la responsabilité de chaque professeur et/ou équipe pédagogique. Le travail réalisé pendant la période de confinement est divers. Dans tous les cas, les apprentissages déjà réalisés devront au préalable être remobilisés / réactivés afin de vérifier et de consolider les acquis des élèves.

La classe de 5e correspond à la première année du cycle 4, cycle des approfondissements. Dès lors, si certains points de programme n'ont pas été abordés en classe de 5e, ils pourront l'être en classe de 4e et/ou de 3e. De même, les professeurs sont libres des démarches didactiques et des méthodes pédagogiques favorisant ces acquisitions eu égard aux profils des élèves accueillis, aux conditions matérielles de reprise dans les établissements scolaires et du nécessaire respect des gestes barrières.

Il s'agira donc de répondre au mieux aux besoins des élèves que les professeurs auront identifiés. Cette situation exceptionnelle sera l'occasion d'aborder les questions de liberté, de responsabilité individuelle et collective, de Fraternité qui sont le socle de notre République.

Pour chaque programme d'enseignement, les thèmes et/ou compétences sont identifiés pour faciliter la reprise et le travail de fin d'année. Des commentaires précisent les éventuelles spécificités disciplinaires.

## **2.Enseignements artistiques(arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts)**

Les recommandations qui suivent portent sur l'ensemble du cycle 4.

### **Préambule**

Il apparaît que la reprise ne peut ni se faire à l'identique des conduites pédagogiques en place au moment de l'entrée dans le confinement ni sur la base d'une continuité réalisée de manière homogène pour tous. Les ressentis ou les traumatismes des élèves comme ceux des personnels doivent être pris en compte. Pour cela, il faut laisser des marges de manœuvre en ne pensant pas trop verticalement et uniformément la reprise. Pour les enseignements artistiques, il serait inopportun de prescrire tel ou tel contenu des programmes comme devant être un passage obligé de la période qui vient. Une approche souple, modulée, mobilisant l'autonomie et la responsabilité professionnelle des enseignants, déduite selon les circonstances, toujours soucieuse des enjeux sanitaires et sociaux est donc privilégiée.

### **Trois principes pour une approche pédagogique de la reprise dans les EA de la scolarité obligatoire**

- Le premier principe est celui de l'accompagnement du retour des élèves au sein de l'École et dans la restauration progressive d'habitudes de travail dans les trois enseignements artistiques. Disciplines de l'éducation de la sensibilité, d'expression et de création individuelle et collective autant que de culture, les enseignements artistiques ont notamment un rôle spécifique à jouer dans ce retour à l'École.

o Ceci sous-tend une priorité éthique et sociale qui est donc d'aider à dépasser les traumatismes, sans se confondre avec une forme thérapeutique ;

- Le second principe est de restaurer une mise en commun salubre, dans des apprentissages ouverts et intégrateurs, mobilisant expressément la pratique et au bénéfice de la dynamique collective du groupe classe. Si les enseignants des EA ont mis en place la continuité pédagogique, pris de nombreuses initiatives dans ce contexte difficile, les possibilités d'engagement des élèves dans le travail n'auront pas été les mêmes, notamment dans le lien aux pratiques artistiques.

o Cela fonde une priorité méthodologique, avant même toute prescription « programmatique », qui est celle d'un état des lieux des besoins, des difficultés, des appétences des élèves dans chaque EA afin de procéder, localement et en responsabilité, à une forme des choix de « mise à niveau » ;

- Le troisième principe est de mobiliser toute la souplesse des programmes des EA pour s'adapter à la nature asynchrone et protéiforme de la reprise. Les EA ne se travaillent pas de manière cumulative, mais par répétition de pratiques, de notions, de savoirs et de compétences progressivement approfondis, complexifiés, mis en réseaux et étayés ; en conséquence, les professeurs sont constamment en responsabilité pour décider des

parcours de formation qu'ils proposent aux élèves à partir du cadre curriculaire et du contrat que forment les programmes.

- o En conséquence, une autre priorité est celle d'engager les professeurs à développer des démarches adaptées à la situation de leurs élèves, aux conditions locales, dans une approche souple, attentive et évolutive quant aux techniques mises en œuvre, aux connaissances mobilisées, aux compétences développées.

### **Les compétences travaillées des programmes des cycles 3 et 4 comme cadre de référence**

Il faut considérer que la période de reprise s'étendra sur une durée plus ou moins longue, mais assurément limitée au 4 juillet, possiblement variable d'un groupe d'élèves à l'autre au sein d'un même établissement. Il se pourrait que dans une même classe, selon les données sanitaires ou la volonté des parents, des élèves soient en présentiel et d'autres maintenus dans le contexte de continuité pédagogique à domicile.

Pour les EA, il est alors plus adapté et opérant que les compétences travaillées des programmes forment le cadre de référence de la reprise plutôt que les questionnements et des contenus particuliers des programmes. Compte tenu de l'hétérogénéité probable des situations, sont indiquées en gras les compétences principalement mobilisables en classe pour cette période, sans exclusive de toutes les autres, notamment dans le cadre du travail à distance.

Arts plastiques	Éducation musicale	Histoire des arts
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Expérimenter, produire, créer</b></li> <li>- Mettre en œuvre un projet artistique</li> <li>- <b>S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ;</b> établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité</li> <li>- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, <b>être sensible aux questions de l'art</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création</li> <li>- <b>Écouter, comparer, construire une culture musicale commune</b></li> <li>- Explorer, imaginer, créer et produire</li> <li>- <b>Échanger, partager, argumenter et débattre</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple adapté</b></li> <li>- Associer une œuvre à une époque et une civilisation à partir des éléments observés</li> <li>- <b>Proposer une analyse critique simple et une interprétation d'une œuvre</b></li> <li>- Construire un exposé de quelques minutes sur un petit ensemble d'œuvres ou une problématique artistique</li> <li>- Rendre compte de la visite d'un lieu de conservation ou de diffusion artistique ou de la rencontre avec un métier du patrimoine</li> </ul>

### Recommandations pour la mise en œuvre

- Échanger, partager ce qui aura été vécu, mais du point de vue des EA (participation à tel ou tel défi, action artistique collective distante, visionnements divers proposés par les sites institutionnels, pratiques individuelles...) : l'oral et le collectif sont à privilégier pour construire rapidement le sentiment d'appartenance au groupe classe ;
- Dès que possible, remettre les élèves en situation de pratiquer les langages artistiques afin de construire du commun, de retrouver les gestes, les postures et la dimension collective propres à l'École : donner forme, dessiner, assembler, chanter et jouer, décrire, danser... engage le corps et l'esprit de l'élève.  
-Placer à nouveau les élèves en situation d'éprouver des émotions esthétiques, de les partager, et de construire sur celles-ci de nouvelles expériences positives, structurantes et indispensables aux futurs apprentissages.



## Fiche Collège 4<sup>e</sup>

# Attendus de Fin de 4<sup>e</sup>

La mise en œuvre des programmes d'enseignement en présentiel a été interrompue le 13 mars 2020. Le présent document a donc pour objet d'identifier les points prioritaires dans la mise en œuvre des enseignements lors de la reprise annoncée en mai-juin prochain.

L'état d'avancement des programmes et leur mise en œuvre sont de la responsabilité de chaque professeur et/ou équipe pédagogique. Le travail réalisé pendant la période de confinement est divers. Dans tous les cas, les apprentissages déjà réalisés devront au préalable être remobilisés et réactivés afin de vérifier et de consolider les acquis des élèves.

La classe de 4<sup>e</sup> correspond à la seconde année du cycle 4, cycle des approfondissements. Dès lors, si certains points de programme n'ont pas été abordés en classe de 4<sup>e</sup>, ils pourront l'être en classe de 3<sup>e</sup>. De même, les professeurs sont libres des démarches didactiques et des méthodes pédagogiques favorisant ces acquisitions eu égard aux profils des élèves accueillis, aux conditions matérielles de reprise dans les établissements scolaires et du nécessaire respect des gestes barrières.

Il s'agira donc de répondre au mieux aux besoins des élèves que les professeurs auront identifiés. Cette situation exceptionnelle sera l'occasion d'aborder les questions de liberté, de responsabilité individuelle et collective, de Fraternité qui sont le socle de notre République.

Pour chaque programme d'enseignement, les thèmes et/ou compétences sont identifiés pour faciliter la reprise et le travail de fin d'année. Des commentaires précisent les éventuelles spécificités disciplinaires.



### 3. Enseignements artistiques (arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts)

#### **Principes et priorités pédagogiques des enseignements artistiques (EA) de la scolarité obligatoire (arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts) pour le cycle 4**

##### **Préambule**

Il apparaît que la reprise ne peut ni se faire à l'identique des conduites pédagogiques en place au moment de l'entrée dans le confinement ni sur la base d'une continuité réalisée de manière homogène pour tous. Les ressentis ou les traumatismes des élèves comme ceux des personnels doivent être pris en compte. Pour cela, il faut laisser des marges de manœuvre en ne pensant pas trop verticalement et uniformément la reprise. Pour les enseignements artistiques, il serait inopportun de prescrire tel ou tel contenu des programmes comme devant être un passage obligé de la période qui vient. Une approche souple, modulée, mobilisant l'autonomie et la responsabilité professionnelle des enseignants, déduite selon les circonstances, toujours soucieuse des enjeux sanitaires et sociaux est donc privilégiée.

##### **Trois principes pour une approche pédagogique de la reprise dans les EA de la scolarité obligatoire**

- Le premier principe est celui de l'accompagnement du retour des élèves au sein de l'École et dans la restauration progressive d'habitudes de travail dans les trois enseignements artistiques. Disciplines de l'éducation de la sensibilité, d'expression et de création individuelle et collective autant que de culture, les enseignements artistiques ont notamment un rôle spécifique à jouer dans ce retour à l'École.
  - o Ceci sous-tend une priorité éthique et sociale qui est donc d'aider à dépasser les traumatismes, sans se confondre avec une forme thérapeutique ;
  
- Le second principe est de restaurer une mise en commun salubre, dans des apprentissages ouverts et intégrateurs, mobilisant expressément la pratique et au bénéfice de la dynamique collective du groupe classe. Si les enseignants des EA ont mis en place la continuité pédagogique, pris de nombreuses initiatives dans ce contexte difficile, les possibilités d'engagement des élèves dans le travail n'auront pas été les mêmes, notamment dans le lien aux pratiques artistiques.
  - o Cela fonde une priorité méthodologique, avant même toute prescription « programmatique », qui est celle d'un état des lieux des besoins, des difficultés, des appétences des élèves dans chaque EA afin de procéder, localement et en responsabilité, à une forme des choix de « mise à niveau » ;
  
- Le troisième principe est de mobiliser toute la souplesse des programmes des EA pour s'adapter à la nature asynchrone et protéiforme de la reprise. Les EA ne se travaillent pas de manière cumulative, mais par répétition de pratiques, de notions, de savoirs et de compétences progressivement approfondis, complexifiés, mis en réseaux et étayés ; en conséquence, les professeurs sont constamment en responsabilité pour décider des parcours de formation qu'ils proposent aux élèves à partir du cadre curriculaire et du contrat que forment les programmes.
  - o En conséquence, une autre priorité est celle d'engager les professeurs à développer des démarches adaptées à la situation de leurs élèves, aux conditions

locales, dans une approche souple, attentive et évolutive quant aux techniques mises en œuvre, aux connaissances mobilisées, aux compétences développées.

### Les compétences travaillées des programmes du cycle 4 comme cadre de référence

Il faut considérer que la période de reprise s'étendra sur une durée plus ou moins longue, mais assurément limitée au 4 juillet, possiblement variable d'un groupe d'élèves à l'autre au sein d'un même établissement. Il se pourrait que dans une même classe, selon les données sanitaires ou la volonté des parents, des élèves soient en présentiel et d'autres maintenus dans le contexte de continuité pédagogique à domicile.

Pour les EA, il est alors plus adapté et opérant que les compétences travaillées des programmes forment le cadre de référence de la reprise plutôt que les questionnements et des contenus particuliers des programmes. Compte tenu de l'hétérogénéité probable des situations, sont indiquées en gras les compétences principalement mobilisables en classe pour cette période, sans exclusive de toutes les autres, notamment dans le cadre du travail à distance.

	Arts plastiques	Éducation musicale	Histoire des arts
<b>Cycle 4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Expérimenter, produire, créer</b></li> <li>- Mettre en œuvre un projet artistique</li> <li>- <b>S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ;</b> établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité</li> <li>- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, <b>être sensible aux questions de l'art</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création</li> <li>- <b>Écouter, comparer, construire une culture musicale commune</b></li> <li>- Explorer, imaginer, créer et produire</li> <li>- <b>Échanger, partager, argumenter et débattre</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple adapté</b></li> <li>- Associer une œuvre à une époque et une civilisation à partir des éléments observés</li> <li>- <b>Proposer une analyse critique simple et une interprétation d'une œuvre</b></li> <li>- Construire un exposé de quelques minutes sur un petit ensemble d'œuvres ou une problématique artistique</li> <li>- Rendre compte de la visite d'un lieu de conservation ou de diffusion artistique ou de la rencontre avec un métier du patrimoine</li> </ul>

### Recommandations pour la mise en œuvre

- Échanger, partager ce qui aura été vécu, mais du point de vue des EA (participation à tel ou tel défi, action artistique collective distante, visionnements divers proposés par les sites institutionnels, pratiques individuelles...) : l'oral et le collectif sont à privilégier pour construire rapidement le sentiment d'appartenance au groupe classe ;
- Dès que possible, remettre les élèves en situation de pratiquer les langages artistiques afin de construire du commun, de retrouver les gestes, les postures et la dimension collective propres à l'École : donner forme, dessiner, assembler, chanter et jouer, décrire, danser... engagent le corps et l'esprit de l'élève.
- Placer à nouveau les élèves en situation d'éprouver des émotions esthétiques, de les partager, et de construire sur celles-ci de nouvelles expériences positives, structurantes et indispensables aux futurs apprentissages.



## Fiche Collège 3<sup>e</sup>

# Attendus de Fin de 3<sup>e</sup>

La mise en œuvre des programmes d'enseignement en présentiel a été interrompue le 13 mars 2020. Le présent document a pour objet d'identifier les points prioritaires dans la mise en œuvre des enseignements de la classe de 3e lors de la reprise annoncée en mai-juin prochain. Dernière année du cycle 4, la classe de 3e a pour double ambition de garantir l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de préparer les élèves à la poursuite d'études aux lycées général et technologique ou professionnel.

Le travail réalisé pendant la période de confinement est varié. Il sera donc important, lors de la reprise, que les apprentissages déjà réalisés soient au préalable identifiés, puis remobilisés / réactivés afin de vérifier et de consolider les acquis des élèves. L'état d'avancement des programmes et leur mise en œuvre relève de la responsabilité de chaque professeur et/ou équipe pédagogique. Les professeurs sont libres des démarches didactiques et des méthodes pédagogiques favorisant les acquisitions eu égard aux profils des élèves accueillis, aux conditions matérielles de reprise dans les établissements scolaires et du nécessaire respect des gestes barrières.

Il s'agira avant tout de répondre au mieux aux besoins des élèves. Cette situation exceptionnelle sera l'occasion d'aborder les questions de liberté, de responsabilité individuelle et collective, de Fraternité qui sont le socle de notre République.

Pour chaque programme d'enseignement, les contenus des thèmes et/ou compétences sont identifiés pour faciliter la reprise et le travail de fin d'année. Des commentaires précisent les éventuelles spécificités disciplinaires.

## Enseignements artistiques

*Les recommandations qui suivent portent sur l'ensemble du cycle 4. Elles sont communes au cycle 3.*

### Préambule

Il apparaît que la reprise ne peut ni se faire à l'identique des conduites pédagogiques en place au moment de l'entrée dans le confinement ni sur la base d'une continuité réalisée de manière homogène pour tous. Les ressentis ou les traumatismes des élèves comme ceux des personnels doivent être pris en compte. Pour cela, il faut laisser des marges de manœuvre en ne pensant pas trop verticalement et uniformément la reprise. Pour les enseignements artistiques, il serait inopportun de prescrire tel ou tel contenu des programmes comme devant être un passage obligé de la période qui vient. Une approche souple, modulée, mobilisant l'autonomie et la responsabilité professionnelle des enseignants, déduite selon les circonstances, toujours soucieuse des enjeux sanitaires et sociaux est donc privilégiée.

### Trois principes pour une approche pédagogique de la reprise dans les EA de la scolarité obligatoire

- Le premier principe est celui de l'accompagnement du retour des élèves au sein de l'École et dans la restauration progressive d'habitudes de travail dans les trois enseignements artistiques. Disciplines de l'éducation de la sensibilité, d'expression et de création individuelle et collective autant que de culture, les enseignements artistiques ont notamment un rôle spécifique à jouer dans ce retour à l'École.
  - o Ceci sous-tend une priorité éthique et sociale est donc d'aider à dépasser les traumatismes, sans se confondre avec une forme thérapeutique ;
  
- Le second principe est de restaurer une mise en commun salubre, dans des apprentissages ouverts et intégrateurs, mobilisant expressément la pratique et au bénéfice de la dynamique collective du groupe classe. Si les enseignants des EA ont mis en place la continuité pédagogique, pris de nombreuses initiatives dans ce contexte difficile, les possibilités d'engagement des élèves dans le travail n'auront pas été les mêmes, notamment dans le lien aux pratiques artistiques.
  - o Cela fonde une priorité méthodologique, avant même toute prescription « programmatique », qui est celle d'un état des lieux des besoins, des difficultés, des appétences des élèves dans chaque EA afin de procéder, localement et en responsabilité, à une forme des choix de « mise à niveau » ;
  
- Le troisième principe est de mobiliser toute la souplesse des programmes des EA pour s'adapter à la nature asynchrone et protéiforme de la reprise. Les EA ne se travaillent pas de manière cumulative, mais par répétition de pratiques, de notions, de savoirs et de compétences progressivement approfondis, complexifiés, mis en réseaux et étayés ; en

conséquence, les professeurs sont constamment en responsabilité pour décider des parcours de formation qu'ils proposent aux élèves à partir du cadre curriculaire et du contrat que forment les programmes.

- o En conséquence, une autre priorité est celle d'engager les professeurs à développer des démarches adaptées à la situation de leurs élèves, aux conditions locales, dans une approche souple, attentive et évolutive quant aux techniques mises en œuvre, aux connaissances mobilisées, aux compétences développées.

### **Les compétences travaillées des programmes du cycle 4 comme cadre de référence**

Il faut considérer que la période de reprise s'étendra sur une durée plus ou moins longue, mais assurément limitée au 4 juillet, possiblement variable d'un groupe d'élèves à l'autre au sein d'un même établissement. Il se pourrait que dans une même classe, selon les données sanitaires ou la volonté des parents, des élèves soient en présentiel et d'autres maintenus dans le contexte de continuité pédagogique à domicile.

Pour les EA, il est alors plus adapté et opérant que les compétences travaillées des programmes forment le cadre de référence de la reprise plutôt que les questionnements et des contenus particuliers des programmes. Compte tenu de l'hétérogénéité probable des situations, sont indiquées en gras les compétences principalement mobilisables en classe pour cette période, sans exclusive de toutes les autres, notamment dans le cadre du travail à distance.

Arts plastiques	Education musicale	Histoire des arts
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Expérimenter, produire, créer</b></li> <li>- Mettre en œuvre un projet artistique</li> <li>- <b>S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs</b> ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité</li> <li>- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, <b>être sensible aux questions de l'art</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création</li> <li>- <b>Écouter, comparer, construire une culture musicale commune</b></li> <li>- Explorer, imaginer, créer et produire</li> <li>- <b>Échanger, partager, argumenter et débattre</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple adapté</b></li> <li>- Associer une œuvre à une époque et une civilisation à partir des éléments observés</li> <li>- <b>Proposer une analyse critique simple et une interprétation d'une œuvre</b></li> <li>- Construire un exposé de quelques minutes sur un petit ensemble d'œuvres ou une problématique artistique</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre compte de la visite d'un lieu de conservation ou de diffusion artistique ou de la rencontre avec un métier du patrimoine</li> </ul>
--	--	---

### **Recommandations pour la mise en œuvre**

- Échanger, partager ce qui aura été vécu, mais du point de vue des EA (participation à tel ou tel défi, action artistique collective distante, visionnements divers proposés par les sites institutionnels, pratiques individuelles...) : l'oral et le collectif sont à privilégier pour construire rapidement le sentiment d'appartenance au groupe classe ;
- Dès que possible, remettre les élèves en situation de pratiquer les langages artistiques afin de construire du commun, de retrouver les gestes, les postures et la dimension collective propres à l'École : donner forme, dessiner, assembler, chanter et jouer, décrire, danser... engagent le corps et l'esprit de l'élève.
- Placer à nouveau les élèves en situation d'éprouver des émotions esthétiques, de les partager, et de construire sur celles-ci de nouvelles expériences positives, structurantes et indispensables aux futurs apprentissages.